

Sandrine Agusta-Boularot et Emmanuelle Rosso (dir.)

Signa et tituli
Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie

Publications du Centre Camille Jullian

Signa et *tituli* dans les *Alpes maritimae* : l'exemple des stèles funéraires en forme de porte

Stéphane Morabito

DOI : 10.4000/books.pccj.2713
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance
Lieu d'édition : Aix-en-Provence
Année d'édition : 2015
Date de mise en ligne : 6 avril 2020
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine
EAN électronique : 9782491788070

OpenEdition Books
http://books.openedition.org

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2015

Référence électronique
MORABITO, Stéphane. *Signa et tituli dans les Alpes maritimae : l'exemple des stèles funéraires en forme de porte* In : *Signa et tituli : Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2015 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pccj/2713>. ISBN : 9782491788070. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pccj.2713.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Signa et *tituli* dans les *Alpes maritimae* : l'exemple des stèles funéraires en forme de porte

Stéphane Morabito
Service archéologie de la Ville de Nice, Chercheur associé Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence
stephane.morabito@ville-nice.fr

Résumé

Cet article s'est attaché à un ensemble de cinq stèles cohérent et original des Alpes maritimes : les stèles en forme de porte. La présence de symboles militaires gravés sous les inscriptions, appréciée également dans le milieu militaire du littoral dalmate, permet à l'auteur de remonter une des pistes possibles qui expliquerait l'origine de ce motif iconographique : la présence d'auxiliaires originaires de Dalmatie dans la province des Alpes maritimes.

Mots-clés : Empire romain, Alpes maritimes, stèles funéraires, épitaphe, auxiliaires, Danube.

Abstract

This article highlights a coherent and original set of five steles from the area of Alpes Maritimes: door shaped ones. The presence of military symbols engraved under the inscriptions, also met in military context on the dalmatian coast, allows the author to trace those iconographical motifs possible roots linked to the presence of dalmatian natives as military auxiliaries in the Alpes maritimes.

Key-words: Roman Empire, *Alpes maritimae*, funeral steles, epitaphs, auxiliaries, Danube.

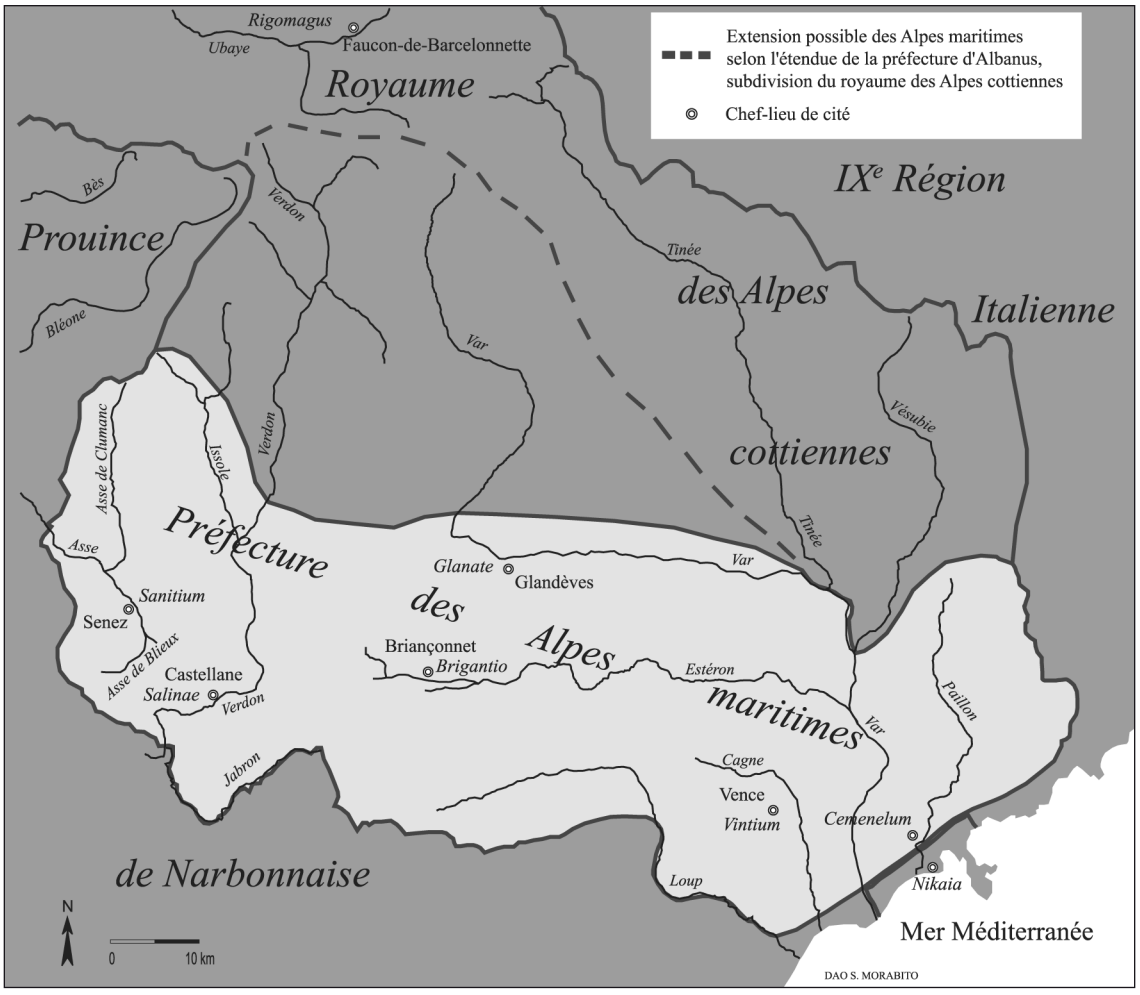


Fig. 1. Limites de la préfecture des Alpes maritimes dans la première moitié du Ier s.

La reprise du matériel épigraphique des *Alpes maritimae* nécessaire à la constitution du corpus de cette province a permis de relever parmi les quelques quatre cents inscriptions formant ce corpus provincial[1], un type de monument particulier, les stèles funéraires en forme de porte. L'organisation d'un colloque rassemblant épigraphistes et spécialistes de la sculpture nous offre l'occasion d'étudier ces documents sous un angle nouveau.

Quelques mots au préalable sur la géographie administrative de ce secteur méridional du massif alpin mal connue si l'on en croit encore certaines études concernant les provinces occidentales.

Au lendemain de la pacification du massif alpin par Auguste, une partie du massif méridional a été érigée en préfecture sous la responsabilité d'un membre de l'ordre équestre. La préfecture des Alpes maritimes s'est concentrée dès l'origine sur le versant occidental du massif alpin, enserrée entre la IXe région pour l'est et le sud-est, *Nikaia* sous la responsabilité de Marseille pour le sud-ouest, la province de Narbonnaise pour l'ouest et les Alpes cottiennes au nord et au nord-est (**fig. 1**).

L'évolution des *Alpes maritimae* du rang de préfecture à celui de province, sans doute durant le règne de Néron, marque une évolution de leurs limites territoriales. La capitale *Cemenelum* a vraisemblablement étendue son territoire aux vallées de la Vésubie et de la Tinée, placée précédemment dans le royaume cottien. La province est alors formée de six *ciuitates* (**fig. 2**).

Avant la fin du IIe s. de notre ère, les *Alpes maritimae* vont connaître un accroissement de leur territoire en direction du nord avec l'intégration de *Dinia* / Digne, localité de la province de Narbonnaise, et celles de *Caturigomagus* / Chorges, d'*Eburodunum* / Embrun et de

1. Morabito, 2010b.



Fig. 2. Limites de la province des Alpes maritimes à la fin du IIe s.

Rigomagus / Faucon-de-Barcelonnette antérieurement dans la province des Alpes cottiennes.

Durant l'Antiquité tardive, la cité de *Caturigomagus* perd son rang de *ciuitas* et se retrouve intégrée dans le territoire d'*Eburodunum*. Nous ne pouvons préciser si ce remaniement à accompagner l'élévation d'Embrun au rang de métropole des Alpes maritimes, ceci étant assuré pour le début du Ve s. *Brigantio* semble avoir connu le même sort que *Caturigomagus*, son territoire étant ajouté à celui de *Glanate*. Enfin, dans la première moitié du Ve s., une localité secondaire de la haute vallée du Verdon, *Eturamina* / Thorame-Haute, obtient le statut de *ciuitas* et le rang d'évêché [2].

Le nombre de stèles en forme de porte relevé dans les *Alpes maritimae*, cinq individus, peut apparaître faible. Cependant, nos recherches préliminaires sur ce type de monument à travers les *corpora* des autres provinces occidentales et des régions italiennes ont rapidement démontré le contraire. Nous avons trouvé une vingtaine d'exemples pour l'Occident.

Intéressons-nous en premier lieu à la localisation de ces monuments dans l'aire géographique retenue. Honneur à la capitale provinciale, *Cemenelum* / Cimiez (**fig. 3**). Deux stèles de ce type ont été mises au jour dans cette cité et plus particulièrement dans la nécropole dite « suburbaine du Nord » qui marque, par son ampleur, les confins septentrionaux de *Cemenelum*. Ces deux stèles ont été découvertes lors de l'édification des fondations d'un immeuble en 1962 et transférées dans le musée d'archéologie de Nice - *Cemenelum* où elles sont présentées au public [3] (**fig. 4** et **5**).

2. Sur ce point et les informations précédentes, voir Morabito, 2010a.

3. Morabito, 2010b, n°189 et 192.

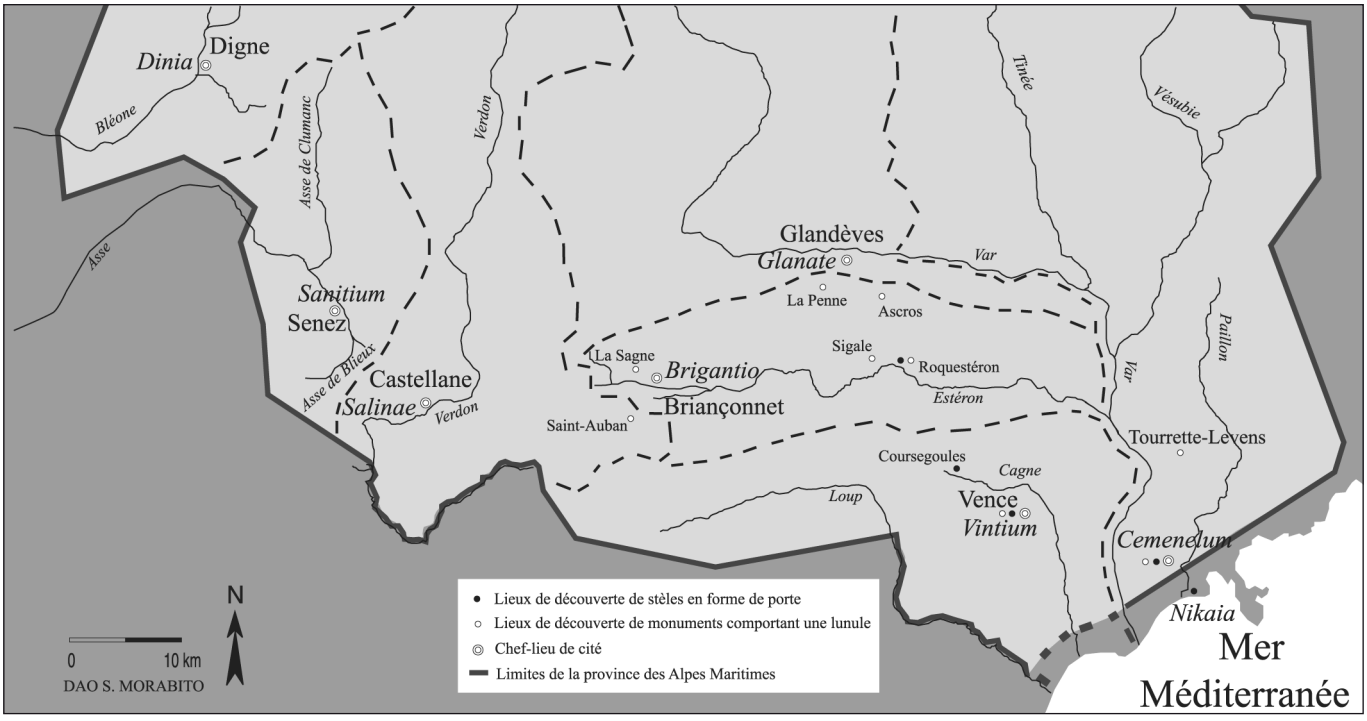


Fig. 3. Localisation des stèles en forme de porte et des monuments à lunule dans la province des Alpes maritimes

Limitrophe de *Cemenelum* à l'ouest, la cité de *Vintium* / Vence (**fig. 3**) possède également dans son territoire deux exemples de ce type de stèles. Mises au jour dans le quartier de l'Autreville, dans la commune de Coursegoules, dans la seconde moitié du XIX^e^ s., elles ont été détruites par le propriétaire du terrain peu de temps après leur découverte[4]. Nous possédons heureusement un dessin de l'abbé Tisserand qui, s'il offre un détail des monuments et permet de les rattacher à la catégorie des stèles en forme de porte, fait cependant naître des questions quant aux inscriptions qu'ils comportaient (**fig. 6**). Le dessin de Tisserand a malheureusement été réalisé avant un déterrement complet des stèles et nous prive d'informations supplémentaires.

Au nord du territoire de *Vintium*, le municipe de *Brigantio* / Briançonnet (**fig. 3**) conserve la dernière stèle en forme de porte découverte à ce jour dans la province des *Alpes maritimae*. Le lieu exact de trouvaille de cette stèle est inconnu. Elle se situe aujourd'hui sous une voûte encastrée dans le mur d'une maison du village de Roquestéron, dans la vallée de l'Estéron[5]. L'inscription est pratiquement illisible, quelques lettres tout au plus, et une grande partie de la partie inférieure de la stèle a disparu, cachée par les différents rehaussements du niveau de circulation de la ruelle (**fig. 7**).

Outre la représentation de deux ou quatre caissons superposés et séparés par un trait vertical, symbolisant ainsi les battants d'une porte, nous relevons que trois des cinq stèles possèdent un fronton triangulaire. Nous ne pouvons le préciser pour les deux stèles de Coursegoules (**fig. 6**), celles-ci n'ayant pas été totalement déterrées au moment de la visite de l'abbé Tisserand, seul auteur à avoir pu les observer[6].

Deux de ces trois frontons possèdent comme décor une lunule, symbole que l'on rencontre fréquemment sur les monuments funéraires des *Alpes maritimae* puisque onze monuments ont ce symbole gravé, accompagné parfois d'étoiles comme pour la stèle de Roquestéron. La carte de répartition des monuments comportant des lunules établit qu'ils se concentrent majoritairement dans les mêmes cités que les monuments en forme de porte (**fig. 3**) : Briançonnet avec cinq monuments ; Vence avec trois monuments et Cimiez avec deux monuments. Seul un monument comportant une lunule apparaît dans un autre territoire, celui de Castellane, à proximité immédiate de la limite entre cette cité et celle de Briançonnet.

4. Morabito, 2010b, n°138.
5. Morabito, 2010b, n°57.
6. Tisserand, 1860, p. 7 et 1862, p. 48.



Fig. 4. Stèle en forme de porte dédiée à T. Annius Firmus, découverte à *Cemenelum* (Cl. S. Morabito).



Fig. 5. Stèle en forme de porte dédiée à Epicadus Velox, découverte à *Cemenelum* (Cl. S. Morabito).

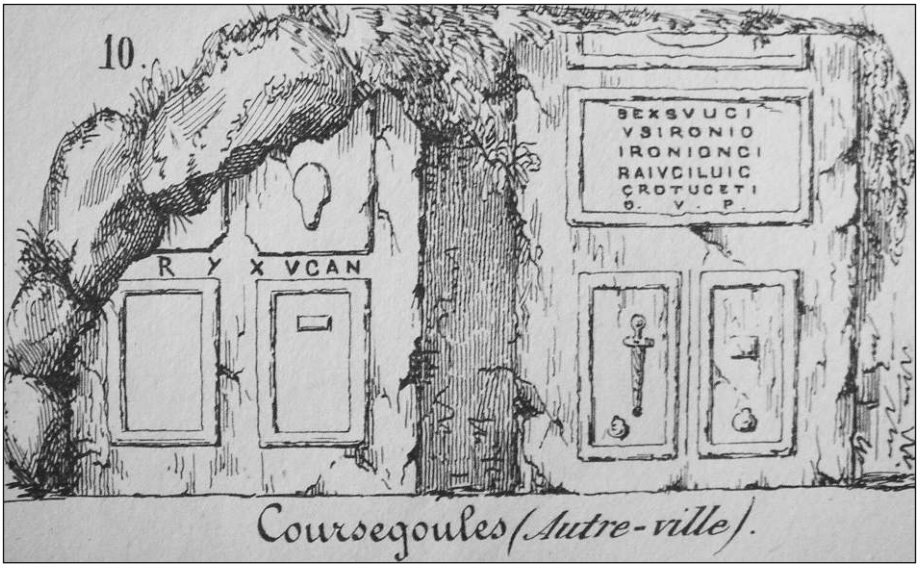


Fig. 6. Reproduction dessin des stèles découvertes à Coursegoules (abbé Tisserand, 1862).

Autre point commun entre quatre des cinq monuments en forme de porte, la présence de symboles militaires gravés dans les différents caissons présents sous les inscriptions.

La conquête de 14 avant notre ère marque le début du stationnement de cohortes auxiliaires dans les *Alpes maritimae* avec *Cemenelum* comme lieu de garnison. Préalablement formée de la *cohors Nauticorum* et de la *cohors Gaetulorum*, la garnison a été très tôt augmentée d'une cohorte recrutée localement, la *cohors Ligurum*. Au plus tard durant le règne de Tibère, les troupes stationnées dans le chef-lieu des Alpes maritimes atteignent un nombre de 1500 hommes. Sous Néron, dans une province où la romanisation est désormais enracinée, la décision a été prise de retirer les *cohortes Nauticorum* et *Gaetulorum* et de laisser, seule, la *cohors Ligurum*. Sans doute durant le règne de Vespasien, cette *cohors Ligurum* est scindée en deux unités, la *cohors prima Ligurum* et la *cohors secunda Ligurum*, avec l'adjonction de contingents extérieurs après une courte durée d'existence. La *cohors II Gemina Ligurum et Corsorum* a reçu alors un cantonnement en Sardaigne, tandis que la *cohors I Ligurum et Hispanorum Ciuium Romanorum* va demeurer un temps à Cimiez. Vers la fin du règne de Trajan, la *cohors I Ligurum et Hispanorum Ciuium Romanorum* est déplacée en Germanie Supérieure, signe que la province et ses habitants ne nécessitaient plus désormais la présence d'une troupe[7].

Pour les stèles de *Cemenelum* (**fig. 4** et **5**), l'une conserve des enseignes ou *uexilla* pour les caissons supérieurs quand l'autre possède un glaive ou *gladius* dans le caisson de gauche et un poignard ou *pugio* dans celui de droite. Les *uexilla* sont reproduits avec une grande précision : l'étoffe carrée terminée par des franges est placée sur une lance dont la partie inférieure possède un cran d'arrêt servant à limiter l'introduction de la lance en terre. En ce qui concerne les deux épées, la précision est également là : elles sont représentées dans leur fourreau avec les attaches pour les glisser sur un *cingulum*. Elles sont à pommeau et les cannelures de la poignée du *gladius* sont également représentées. Les caissons inférieurs de ces deux stèles sont occupés chacun par un décor circulaire évidé qui peut-être un collier ou *torquis* ou une *phalera*, ces insignes entrant dans la catégorie des *dona militaria*. Si les décors de ces stèles ne laissent aucun doute quant à l'appartenance des défunts à la catégorie des militaires, les épitaphes l'assurent. Le premier défunt, T. Annius Firmus[8], était membre de la *cohors Gaetulorum*. Son rôle de *uexillarius* au sein de cette cohorte a amené la gravure des *uexilla* sur sa stèle pour rappeler sa fonction. Le second défunt, Epicadus Velox, fils de Scenus, dont l'onomastique offre peut-être un cas de dénomination pérégrine bi-membre, était membre de la cohorte des Ligures[9].

En ce qui concerne les autres stèles, celle découverte dans le territoire de Briançonnet (**fig. 7**) comporte un *pugio* ainsi que le manche avec pommeau d'une épée indéterminée, le reste des décors étant désormais illisible. Celle mise au jour dans le territoire de Vence (**fig. 6**) présentait un *gladius* ainsi que des décors circulaires et un petit rectangle qui rappellent une *patera* et un *uexillum*. La dégradation des inscriptions de ces stèles voire la disparition presque totale de celle gravée sur la stèle de Briançonnet ne permet pas d'assurer que ces monuments ont été élevés en l'honneur de militaires, même si nous le supposons fortement.

L'existence dans le territoire marseillais de *Nikaia*, au sud de la province des *Alpes maritimae*, d'une stèle en forme de porte comportant un fronton triangulaire, de nombreux attributs militaires et une épitaphe d'un membre de la *cohors I Ligurum et Hispanorum Ciuium Romanorum*[10], stationnée dans la cité voisine de *Cemenelum*, confirme à nouveau la prédilection des auxiliaires stationnés dans les Alpes maritimes pour ce type de monument. Malheureusement, une nouvelle fois, ce monument n'a pu parvenir jusqu'à nous. Inséré dans le pavement d'une église dans le quartier dit du Vieux-Nice, il a été détruit lors de la réfection du sol. Seul un dessin fait par l'abbé Bonifassi[11] au début du XIX^{e} s. permet de connaître ce monument (**fig. 8**). Une nouvelle fois ce monument comporte une lunule et des

7. Morabito, 2010b, p. 56-57.

8. T(ito) Annio Firmo, | uexillar(io) | coh(ortis) Gaet(ulorum), (centuria) Galli. | H(eres) ex t(estamento). *À Titus Annius Firmus, vexillaire de la cohorte des Gétules, de la centurie de Gallus. Son héritier (fit élever ce monument) selon le testament* (Morabito, 2010b, n°189).

9. Epicado, Scenutis | f(ilio), Veloci, Dalmat(ae), | mil(iti) coh(ortis) Lig(urum), (centuria) Maelini. | H(eres) ex t(estamento). *À Epicadus Velox, fils de Scenus, Dalmate (par son origine), soldat de la cohorte des Ligures, de la centurie de Maelinus. Son héritier (fit élever ce monument) selon le testament* (Morabito, 2010b, n°192).

10. Sex(to) Vibio C(aii) [f(ilio)] | Seuero, (domo) Suetrio, | militi | coh(ortis) I Lig(urum) et Hisp(anorum) | C(iuium) R(omanorum), (centuria) Muci(i). Stip(endiorum) XI. | H(eres) ex t(estamento) f(ecit). *À Sextus Vibius Severus, fils de Caius, Suetrius par son origine, soldat de la I^{re} cohorte de Ligures et d'Espagnols Citoyens Romains, de la centurie de Mucius. Il a servi onze ans. Son héritier a fait (ce monument) en vertu du testament* (*CIL* V, 7900).

11. Bonifassi, 1808, n°86 et 105.



Fig. 7. Stèle présente dans le village de Roquestéron (Cl. S. Morabito).

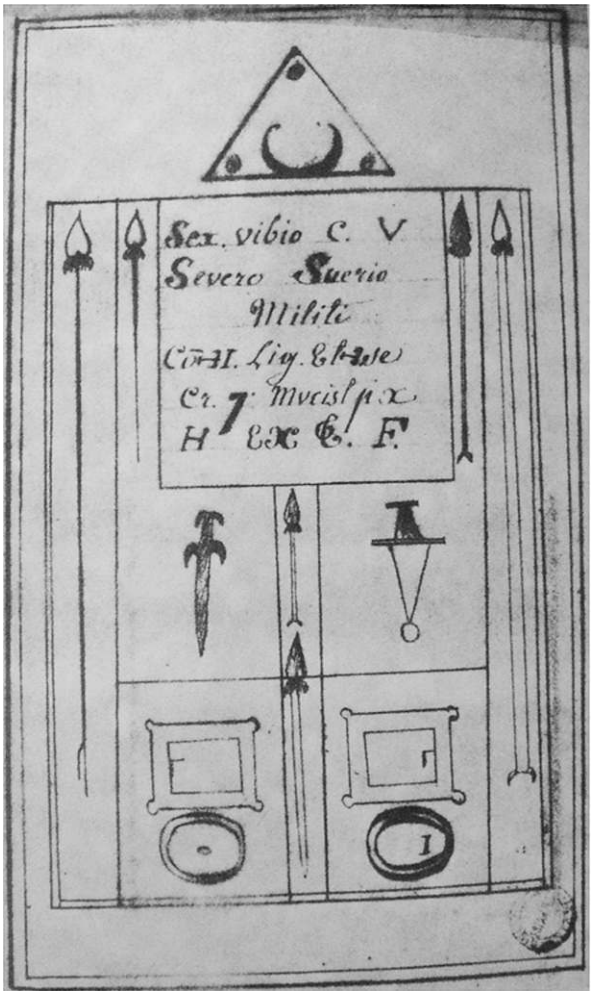


Fig. 8. Reproduction dessin de la stèle découverte dans le pavement de l'église Saint-François, quartier du Vieux-Nice (abbé Bonifassi, 1808).

étoiles dans le fronton, un *gladius* et un *pugio* dans les premiers caissons positionnés sous l'inscription, ainsi que des *torques* et peut-être des *uexilla* dans les caissons inférieurs. Une originalité apparaît cependant par rapport aux autres stèles, la présence de lances et de flèches de part et d'autre des caissons et du cartouche de l'inscription. Les flèches séparant les caissons dans la partie inférieure ne sont peut-être que l'extrapolation par l'abbé Bonifassi du trait symbolisant la séparation des vantaux de la porte.

Quelles informations est-il possible de retenir de l'étude de ces différentes stèles ?

En premier lieu, ce style de monuments était particulièrement privilégié dans le milieu des auxiliaires originaires ou stationnés dans les Alpes maritimes, même si la disparition totale ou partielle de certaines épitaphes ne permet pas de conclure définitivement pour l'ensemble de ces stèles.

L'absence de stèles en forme de porte dans les cités mitoyennes des *Alpes maritimae*, si ce n'est à *Nikaia* mais pour un auxiliaire engagé dans une cohorte stationnée à *Cemenelum*, interroge sur l'arrivée de ce type de décor dans notre région. L'origine dalmate d'Epicadus, membre de la cohorte des Ligures, incite à examiner les monuments de sa région d'origine. Les divers *corpora* et études sur la Dalmatie comportent plusieurs exemples de stèles en forme de fausse porte telles que celles exhumées à *Narona*[12], colonie romaine proche du littoral de l'Adriatique et siège d'un *conuentus* rassemblant treize *ciuitates*, ou celles découvertes à *Tilurium*[13], cité située au nord-ouest de *Narona*, qui fut le siège de la VII[e] légion dans la première moitié du I[er] s., dont le corpus comporte des stèles de légionnaires de ce type datées des années 40 de notre ère.

12. Dodig, 2005.
13. Sanader, 2003 ; Cambi, 2005 et Tončinić, 2007.

L'observation de quelques-unes des stèles dalmates dévoile une parenté évidente avec celles des *Alpes maritimae* : fronton triangulaire, inscription dans un cartouche et quatre caissons, superposés deux par deux. Cependant, les stèles dalmates sont plus stylisées. Elles comportent parfois une représentation du défunt. Les épitaphes sont régulièrement encadrées par deux colonnettes et les décors présents dans les frontons et les caissons sont quelque peu différents de ceux observés sur les stèles de notre province : animaux ; personnages ; tête de Gorgone, des végétaux, outil ou poignées de porte en forme de tête de lion.

Cette parenté, complétée par l'absence de ces stèles dans le voisinage immédiat de la province des Alpes maritimes, entraînent à envisager une possible transmission de ce style de la Dalmatie vers notre province, par l'intermédiaire d'auxiliaires originaires de la côte orientale de l'Adriatique. Outre une différence de style entre les stèles des Alpes maritimes et de Dalmatie d'une part et celles d'Italie d'autre part, de la X^e^ région par exemple (Aquilée, Vérone, Brescia ou Parenzo)[14] ou de la VI^e^ région qui rassemble les cités d'Ombrie[15], une autre différence apparaît dans l'origine des défunts. Si ceux-ci sont en majorité voire exclusivement des militaires pour les Alpes maritimes et la Dalmatie, auxiliaires ou légionnaires, nous observons essentiellement des civils pour les stèles italiennes avec, par exemple dans la cité de *Sentinum* dans la VI^e^ région, cinq femmes sur les six défunts connus par l'intermédiaire de stèle en forme de porte[16].

Il n'est nullement question d'aller au-delà dans la détermination de l'origine des stèles en forme de porte. L'existence du symbole de la porte dans différentes cultures depuis l'Egypte des pharaons en passant par l'Etrurie, puis l'Italie durant la fin de la période républicaine et la période impériale, avec toujours la symbolisation du transfert de la vie vers le monde des morts, rend plus que difficile la résolution de cette question et dépasse largement ce travail et la documentation étudiée. Nous pouvons seulement envisager qu'une transmission du style apprécié dans le milieu militaire du littoral dalmatien a pu avoir lieu vers le milieu militaire de la plus méridionale des provinces alpines, par l'intermédiaire d'auxiliaires originaires du territoire de l'ancienne peuplade des *dalmatae* comme Epicadus Velox, membre de la cohorte des Ligures. La période de réalisation des stèles dalmates, dans le courant des années 40 de notre ère, contemporaine de celles des Alpes maritimes, élevées entre les règnes de Claude et des Flaviens, sans être un indice incontestable autorise à envisager cette hypothèse.

L'adoption de ce style de stèle pour honorer certains auxiliaires stationnés et décédés à *Cemenelum* a pu s'accompagner de l'ajout de décors présents dans les monuments funéraires en milieu celtique et particulièrement dans les Alpes maritimes, à savoir la lunule, parfois accompagnée d'étoiles.

L'étude de quelques stèles de la province des *Alpes maritimae*, sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie, est un nouvel exemple de l'intérêt d'associer ces deux spécialités, permettant ainsi de faire apparaître de nouvelles perspectives de recherche.

14. Tramunto, 2008a et Verzár, 2009.
15. Antolini, 2000, p. 369-370 et Pentiti, 2000, p. 272-273.
16. Tramunto, 2008b.

Bibliographie

Antolini 2000 : ANTOLINI (S.) - *Regio VI – Umbria, Suasa. Supplementa Italica, nuova serie*, XVIII, 2000, p. 317-394.

Bonifassi 1808 : BONIFASSI (J.) - *Nicienses inscriptiones tum veteres tum recentiores a J. B. collectae*, manuscrit, 2 vol., Bibliothèque de Cessole, Nice, 1808.

Cambi 2005 : CAMBI (N.) - Attis or someone else on funerary monuments from Dalmatia? *In* : Sanader (M.), Miocevic (A.R.) et Toncinic (D.) dir., *Religija I mit kao poticaj rimskoj provincijalnoj plastici*, Akti VIII - Medunarodnog kolokvija o problemima rimskog provincijalnog umjetničkog stvaralaštva, Zagreb (5-8 mai 2003), Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2005, p. 511-520.

Dodig 2005 : DODIG (R.) - Afterlife on military monuments in Narona hinterland. *In* : Sanader (M.), Miocevic (A.R.) et Toncinic (D.) dir., *Religija I mit kao poticaj rimskoj provincijalnoj plastici*, Akti VIII - Medunarodnog kolokvija o problemima rimskog provincijalnog umjetničkog stvaralaštva, Zagreb (5-8 mai 2003), Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2005, p. 205-211.

Morabito 2010a : MORABITO (S.) - Entre Narbonnaise et Italie : le territoire de la province des Alpes maritimes à travers l'antiquité romaine (I^er^ s. av. n. è. – V^e^ s. de n. è.). *Gallia*, 67-2, p. 99-124.

Morabito 2010b : MORABITO (S.) - *Inscriptions latines des Alpes maritimes (ILAM)*, Nice/Montpellier, IPAAM/CERCAM, 2010, 530 p. (Mémoires IPAAM, Hors série VI).

Pentiti 2000 : PENTITI (G.A.) - *Regio VI – Umbria, America. Supplementa Italica, nuova serie*, XVIII, 2000, p. 191-315.

Sanader 2003 : SANADER (M.) - Grabsteine der legio VII aus Tilurium – Versuch einer Typologie. *In* : Noelke (P.), Schneider (B.) et Naumann-Steckner (F.) dir., *Romanisation und Resistenz : in Plastik, Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum*, Akten des VII. internationalen Colloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens, Köln (2-6 Mai 2001), Mainz am Rhein, Éd. Ph. Von Zabern, 2003, p. 501-510.

Tisserand 1860 : TISSERAND (E.) - *Histoire de Vence*, Paris, Éd. E. Belin, 1860, 311 p.

Tisserand 1862 : TISSERAND (E.) - *Histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département des Alpes-Maritimes*, 2 tomes, Nice, Éd. Visconti et Delbecchi, 1862, 320 p.

Tončinić 2007 : TONCINIC (D.) - Werkzeugdarstellungen auf einer Grabstele aus Tilurium. *In* : Walde (E.) et Kainrath (B.) dir., *Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steindenkmäler*, IX. Internationales Kolloquium über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens, Innsbruck (25-28 mai2005), Innsbruck, Éd. Innsbruck university press, 2007, p. 259-264.

Tramunto 2008a : TRAMUNTO (M.) - Le Ianuae Ditis della decima regio augustea : una puntualizzazione. *In* : Basso (P.), Buonopane (A.), Cavarzere (A.) et Pesavento Mattioli (S.) dir., *Est enim ille flos italiae… Vita economica e sociale nella Cisalpina romana*, Atti delle Giornate di studi in onore di Ezio Buchi, Verona (30 novembre – 1 dicembre 2006), Verona, Éd. QuiEdit, 2008, p. 521-525.

Tramunto 2008b : TRAMUNTO (M.) - Le *portae Ditis* di *Sentinum*. Bertinelli (A.), Gabriella (M.) et Donati (A.) dir., *La comunicazione nella Storia antica : fantasia e realtà*, Atti del III Incontro Internazionale di Storia Antica, Genova (23-24 novembre 2006), Roma, Éd. G. Bretschneider, 2008, p. 255-258.

Verzár 2009 : VERZAR (M.) - La produzione di scultura calcarea di Aquileia e il rapporto con le province limitrofi : l'esempio delle stelle. *In* : Gaggadis-Robin (V.), Hermary (A.), Redde (M.) et Sintes (C.) dir., *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie*, Actes du X^{e} colloque international sur l'art provincial romain, Arles et Aix-en-Provence (21-23 mai 2007), Aix-en-Provence / Arles, Centre Camille Jullian / Musée départemental Arles antique, 2009, p. 169-178.